

Brabant et ailleurs au profit de ses deux fils : Antoine Pastoret, marchand d'Arlon (sub. 1) et Jean-Laurent Pastoret (sub. 2).

Jean-Laurent Pastoret, le grand-père de notre futur conseiller, avait deux oncles, les frères de Hugues Pastoret mentionnés en tête : Pierre Sulpice Pastoret, chanoine régulier à l'abbaye de N.-S. à Aultrey près de Ramberviller, et Antoine Pastoret, marié à Laurence Jugalium, ayant résidé à la Valdote, paroisse de Gignot, duché d'Aoste. Cet Antoine Pastoret fut le père de Joseph Pastoret, lequel se fixa par la suite à Bissen où très vraisemblablement il était agent des comtes de Créhange, seigneurs de cette terre. (Voir Table Fragment Généalogique N° 1.)

Il convient de s'arrêter plus longuement à Joseph PASTORET de Bissen; car ce sera lui qui à défaut de Jean-Laurent Pastoret, le capitaine et quartier-maître du duc de Lorraine, fixé en l'an 1754 à Hueras, va, suivant acte du 10 octobre 1754 passé par devant le notaire Molitor, Arlon, donner plein pouvoir à Antoine Pastoret, bourgeois marchand d'Arlon, au sujet de la bourse d'étude que feu Messire Claude PONTIERS en son vivant chanoine de Vaudémont en Lorraine avait fondée par testament, ayant, dit l'acte « donné en fondation une somme assez « considérable d'argent pour des intérêts à en provenir faire étudier un « ou deux de sa famille », fondation passée en ligne directe à la famille Pastoret (protocole notaire Molitor d'Arlon, 1754, N° 86, Archives du Royaume). A ce moment Nicolas Pastoret était âgé de près de 15 ans et la possibilité de faire appel à cette bourse aura vraisemblablement décidé son père à lui donner une instruction soignée et poussée. Le chanoine Claude PONTIERS (et non Pointier comme l'écrivit le Dr Neyen), mort en 1627, avait pour père Louis Pontiers, de la paroisse de Gignot, dans le duché d'Aoste en Piémont, et Jean Pastoret avait épousé Marie-Pantaléone Pontiers, petite-fille de Louis Pontiers. La ligne mâle des Pontiers s'étant éteinte c'est aux descendants de l'alliance Pastoret-Pontiers que revint la bourse d'étude.

1739—1762.

NICOLAS PASTORET est né à Arlon le 20 octobre 1739, fils d'Antoine Pastoret, dont il a déjà été question ci-dessus, et de Thérèse-Anne-Dorothée de la Haye, originaire du château de Schimpach. Cette dernière est morte peu de temps après avoir accouché d'une fille, baptisée Marie-Elisabeth Pastoret le 19. XI. 1743 ; les registres indiquent comme date du décès le 24 février 1744, mais dès le 12 avril 1744 déjà est passé contrat de mariage (protocole notaire Mohy d'Arlon, 1744, N° 102, Arch. du Royaume) entre le veuf Ant. Pastoret, marchand bourgeois et baumaître à Arlon et Marguerite Fonck, veuve de Nicolas Schwartz, bourgeoise marchande à Arlon, laquelle de son côté a des enfants du premier lit. De cette nouvelle union vont encore naître des enfants, et lorsqu'après la mort du père la succession, restée un certain temps indivise et administrée par la plus jeune des filles encore en vie Catherine-Thérèse, issue du premier mariage, donnera lieu au partage,